
Programme de Formation

LUTTE CONTRE LES MARIAGES FORCÉS : MODULE THÉMATIQUE CENTRÉ SUR LES APPROCHES INTERCULTURELLE ET DE GENRE

Organisation

Durée : 6 heures et 45 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

1) Remarque importante : ce module s'adresse prioritairement aux agents ayant suivi la formation lutte contre les mariages forcés organisée par l'ERAP ces dernières années.

2) Cette formation s'adresse :

- Aux Officiers d'État civil et aux agents des services Etat civil et Population des communes
- Au personnel de communal et des CPAS ayant une fonction sociale ou de prévention
- Aux policiers des zones de police de la Région de Bruxelles-Capitale
- Aux agents issus des administrations locales et régionales bruxelloises, notamment les agents de terrain, professionnels de la prévention et de la sécurité



Objectifs pédagogiques

1) Au terme de la journée de formation, Les points suivants sont programmés et abordés en formation comme ceci :

- Rappel théorique des différentes notions liées à la thématique du mariage forcé et de la lutte contre les violences.
- Identifier et comprendre les causes et conséquences des mariages forcés en utilisant une perspective interculturelle et une analyse de genre.
- Appliquer des analyses interculturelles et de genre dans des contextes pratiques pour mieux appréhender les situations de mariages forcés.
- Maîtriser les techniques d'orientation et d'accompagnement des victimes de mariages forcés, afin de leur offrir un soutien adapté.
- Présenter et discuter des situations réelles, en partageant des expériences et des points de vue pour enrichir la compréhension collective.
- Analyser des cas concrets et mener des études de cas pour développer des compétences pratiques.
- Élaborer des plans d'intervention spécifiques et adaptés aux différentes situations rencontrées.
- Utiliser et partager les outils et ressources disponibles au niveau fédéral et bruxellois pour lutter efficacement contre les mariages forcés.



Description

FINANCEMENT ET GRATUITE

Grâce au subside octroyé par safe.brussels à l'ERAP, et dans les limites de ce dernier, cette formation est accessible gratuitement au public visé par le programme (cf. ci-dessous), sous réserve du respect de nos CGV.



INTRODUCTION

Ce module complète la formation « Lutte contre les mariages forcés », ajoutée au catalogue en 2021 et qui ne comprenait alors qu'une seule journée de formation, sans exercices pratiques.

Cette journée complémentaire de formation permet donc la mise en pratique des notions abordées et le développement des approches interculturelle et de genre.

Les mariages forcés, précoces et arrangés constituent une violation grave des droits humains, affectant principalement les femmes et les jeunes filles. En Belgique, cette problématique fait l'objet d'une attention croissante depuis son intégration dans le Plan d'Action National en 2010. Elle est encadrée par un arsenal juridique renforcé, appuyé par des conventions internationales comme la Convention d'Istanbul, et par des politiques publiques visant à prévenir ces pratiques, protéger les victimes et sanctionner les auteurs.

Malgré ces avancées, des obstacles persistent : application inégale des lois, manque de sensibilisation et besoin de formation continue. Ces mariages s'enracinent souvent dans des normes de genre, des traditions culturelles ou des raisons économiques, sociales et religieuses. Ils apparaissent fréquemment dans des contextes migratoires, où les normes du pays d'accueil peuvent entrer en conflit avec celles du pays d'origine.

La complexité de ces situations exige une approche sensible au genre et interculturelle. Pour y répondre, un programme de formation est proposé aux professionnels de la prévention et de la sécurité. Son objectif : renforcer leurs compétences, améliorer leur capacité à identifier les victimes et les orienter vers les services adéquats.

Ce programme s'inscrit dans le Plan Régional de Formation 2021-2024, porté par Brusafe, ainsi que dans la mission transversale du Plan Global de Sécurité et de Prévention, qui vise à structurer une réponse cohérente à travers la chaîne de prévention, sécurité et secours.

CONTENU

1) Rappel

- Rappel des concepts, définitions et points importants relatifs aux mariages forcés

2) Les mariages forcés : comprendre pour mieux agir

- Contexte migratoire, diversité et choc culturel

3) Intervenir en contexte interculturel : l'approche interculturelle et l'approche genre

- Causes et conséquences des mariages forcés à partir d'une perspective interculturelle et de genre (vidéo)

4) Accompagnement des victimes de mariages forcés

- Études de cas

5) Conclusion

- Synthèse des points essentiels à insérer dans un plan d'intervention



Prérequis

Remarque importante : ce module s'adresse prioritairement aux agents ayant suivi la formation lutte contre les mariages forcés organisée par l'ERAP ces dernières années.



Modalités pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active et sur l'interaction entre les participants et avec le formateur. Les apports théoriques de la formation sont abondamment illustrés par des situations réelles ainsi que par des bonnes pratiques à intégrer et des écueils à éviter. Sur base d'études de cas, les participants sont amenés à travailler à utiliser des outils et méthodes éprouvés, avec le soutien et le feedback du formateur. Comme la formation se veut multidisciplinaire, les groupes sont composés de manière hétérogène dans la mesure du possible.